

Rencontre entre le Conseil d'Etat neuchâtelois et une délégation du Conseil régional de Franche-Comté

Renfort des collaborations au centre des discussions

Le Conseil d'Etat et une délégation du Conseil régional de Franche-Comté, conduite par sa Présidente Marie-Guite Dufay, se sont rencontrés lundi 12 septembre 2011 à l'Abbaye de Bevaix. Cette première rencontre, qui s'est déroulée dans un climat constructif, avait pour objectif principal de renforcer les relations entre le canton de Neuchâtel et la Région Franche-Comté et d'évoquer différentes thématiques communes. Cette rencontre a permis d'aborder de manière ouverte la complexité de la coopération transfrontalière.

Axes de communication transfrontaliers

Avec la mise en service en décembre de la LGV Rhin-Rhône, la question de la desserte entre le canton de Neuchâtel et Besançon est un sujet de préoccupation pour les deux autorités. Actuellement deux axes de travail sont à l'étude : le renforcement de la ligne des Horlogers (Chaux-de-Fonds – Morteau – Besançon) et la mise en place d'une offre coordonnée sur la ligne Neuchâtel – Pontarlier – Frasnay - Mouchard jusqu'à Besançon.

Concernant le trafic routier, les discussions ont essentiellement porté sur la H20 et le contournement de la ville du Locle.

Formation

La formation est un sujet très complexe et sensible car il est indissociable de la question de l'emploi, notamment de l'attrait du marché du travail suisse pour les salariés francs-comtois. Les savoir-faire de l'Arc jurassien étant identiques de part et d'autre de la frontière, il est important que des solutions soient trouvées afin de lutter contre la disparition de certaines qualifications, principalement dans l'industrie.

Les deux autorités ont reconnu que la coopération dans le domaine de la formation nécessitait la mise en place d'actions concrètes et qu'une coordination entre les différents partenaires de l'Arc jurassien franco-suisse devait être assumée par la Conférence TransJurassienne (CTJ).

Tourisme

Constatant le peu de flux en matière de tourisme entre les deux régions, les réflexions ont porté sur le renforcement de la collaboration dans ce domaine avec la possibilité de développer des produits touristiques communs. Des échanges ont également eu lieu concernant l'actualité du projet de Parc Naturel Transfrontalier.

Gestion de la ressource bois

L'utilisation optimale de la ressource bois est au centre des préoccupations. Des études sont actuellement en cours de part et d'autre de la frontière afin de déterminer les capacités d'utilisation des forêts. Le projet de certification AOC des bois du Jura a également été abordé.

Collaboration transfrontalière en matière de santé

Les deux autorités ont salué l'excellente collaboration mise en place entre l'Hôpital neuchâtelois et le CHU de Besançon dans différents domaines, notamment la médecine nucléaire et la gastro-entérologie.

Santé des rivières communes

Le Conseil d'Etat et le Conseil régional de Franche-Comté ont évoqué leur vive préoccupation concernant l'état de santé de la rivière du Doubs. Plusieurs études sont actuellement en cours afin de déterminer la nature des problèmes et de proposer des solutions au plus vite. Ce dossier est suivi par un groupe de travail franco-suisse.

Pour de plus amples renseignements:

Gisèle Ory, présidente du Conseil d'Etat neuchâtelois, tél. +41 32 889 61 00.
Hélène Wokowski, Conseil régional de Franche-Comté, attachée de presse,
tél. +33 3 81 61 61 08.

Neuchâtel, le 21 septembre 2011